RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014

Sous le signe d'une impulsion nouvelle!

ARIHQ
Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

www.arihq.com

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la directrice générale 1

2. Une impulsion nouvelle 2

3. Portrait de l'Association 3

3.1 Notre mission, notre vision, nos valeurs 3

3.2 L'ARIHQ au service de ses membres 4

3.3 Structure organisationnelle 5

3.4 Conseil d'administration 6

3.5 Équipe de la permanence 6

3.6 Représentation régionale 7

3.7 Comités locaux de concertation 8

3.8 Portrait des ressources intermédiaires membres de l'ARIHQ 9

4. Un conseil d'administration engagé 12

5. Activités et réalisations 14

5.1 Rapport d'équipe 14

5.2 Rapports des comités de travail 24

6. Priorités d'action 2014-2015 : se mobiliser en vue des prochaines négociations! . 27

6.1 Une représentation régionale soutenue 27

6.2 Un projet d'entente éclairé 27

6.3 Un plan de communication pour rayonner et s'inscrire activement dans la collectivité! .. 28

6.4 Un déménagement et une refonte de notre image corporative 29

6.5 Une place à l'échange des savoirs et des savoir-faire entre les membres 30

6.6 Une offre de formations ciblées 31

6.7 Un soutien au travail des comités 32

7. Propulsion vers 2014-2015 33

1.

Mot de la directrice générale

Je suis arrivée dans cette association en juillet dernier et je peux dire que depuis, le temps s'est écoulé à une vitesse folle! On ne s'ennuie pas à l'ARIHQ. J'y ai trouvé une équipe passionnée et engagée. Une équipe volontaire, prête à relever le défi de construire une grande association.

L'année 2013 représentait en elle-même un heureux défi, puisqu'elle fut la première année de l'implantation de la nouvelle entente. À mon entrée en fonction, cette entente, signée en 2013 et rétroactive à 2012, n'était pas entièrement appliquée. Au moment d'écrire ces lignes, certaines lettres d'ententes ne sont pas encore actualisées et des comités de travail doivent encore être formés.

Dès mon arrivée, le dossier de l'évaluation immobilière a occupé une grande place. Puis ce fut la rétribution, et toutes les modalités d'application de la nouvelle entente, du relevé de paiement à l'instrument de classification, en passant par la discussion toujours renouvelée sur les enjeux reliés aux interprétations des uns et des autres sur ces différents sujets.

Ponctuée de tous ces changements, l'année aura été exigeante pour plusieurs ressources intermédiaires. Dans ce contexte, on peut dire que l'ARIHQ n'a pas chômé. Elle a été plus que jamais interpellée dans sa mission de soutenir, de regrouper et d'assurer une représentation forte de ses membres auprès des divers acteurs du réseau de la santé et des services sociaux.

L'année qui se termine fut donc, sur tous les plans, une année de mouvement interne positif qui apporte maintenant une vision et un souffle nouveau à notre association, venant appuyer le développement de nouveaux services. Le réaménagement majeur de l'équipe a plongé l'ARIHQ dans une réappropriation énergique, non seulement de son rôle associatif auprès de tous ses membres, mais aussi de son rôle d'accompagnement et de soutien. À ce titre, je suis satisfaite du travail accompli et c'est avec plaisir que je signe mon premier rapport annuel comme directrice générale. C'est aussi avec détermination que j'aborde les projets qui débutent avec 2014-2015!

Johanne Pratte
Directrice générale

2. Une impulsion nouvelle

Ces mots me viennent spontanément à l'esprit, en considérant avec un peu de recul ce qui a caractérisé l'année 2013-2014.

Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, l'ARIHQ termine cette année transformée, d'abord par la réorganisation importante de ses activités à l'interne dans la foulée des nouvelles exigences découlant de l'entente nationale signée en 2013, puis par la création d'un nouveau poste entièrement consacré aux questions d'ordre financière et administrative, dont Denis Rivard assume la fonction. Par ailleurs, Marie Champoux a été engagée comme deuxième conseillère aux membres.

Cette croissance aura pavé la voie d'une restructuration en profondeur des ressources humaines, où chaque fonction est appelée à développer son propre créneau, de même qu'à approfondir et à élargir son champ de compétences en synergie avec l'expérience des gestionnaires et des propriétaires de ressources intermédiaires.

Grâce à un engagement qui se déploie sur plusieurs fronts complémentaires, de nouvelles visions ont pris forme et se sont précisées. Avec la poursuite des travaux menés à l'interne et dans divers comités à l'échelle locale et nationale, l'ARIHQ se penche sur les nombreuses questions qui intéressent la gestion d'une ressource intermédiaire sur le plan professionnel, éthique, social et économique. Les représentations menées en 2013-2014 ont d'ores et déjà bénéficié de ce travail dynamique. Nous avons pu surmonter certaines difficultés reliées à l'application de l'entente nationale, éclairer les questions irrésolues, et relancer notre travail dans des directions utiles et constructives. Notre souci premier est l'implantation et le maintien des meilleures conditions de pratique et d'hébergement dans les ressources intermédiaires du Québec.

Les perspectives d'avenir s'appuient sur le bilan de l'année qui se termine avec l'objectif de bonifier certains aspects de l'entente nationale, de maintenir les acquis les plus évidents, et de créer de nouvelles possibilités. L'ensemble de l'équipe ayant été renouvelée, il est logique que les travaux fassent l'objet d'une impulsion nouvelle. Nous souhaitons que les actions privilégiées en 2014-2015 donnent aux membres plus de prises sur leurs réalités, par l'intermédiaire des comités locaux de concertation, des outils que l'ARIHQ rendra disponibles, et de la vie associative que nous entendons animer en créant des possibilités de rencontres et de dialogues entre nous et avec la collectivité élargie.

La synergie encourageante dont témoigne notre rapport d'activités est évoquée dans les messages du président Michel Clair et de la directrice générale Johanne Pratte, en introduction au présent rapport d'activités. Les pages qui suivent apportent la mise à jour des informations et le détail des réalisations 2013-2014 qui dressent le portrait de l'ARIHQ.

Annie Gauthier
Agente de recherche et de développement - ARIHQ
Coordinatrice du rapport annuel 2013-2014

3. Portrait de l'Association

Au terme de l'année 2013-2014, l'ARIHQ affiche un portrait réjouissant, qui montre combien elle a progressé dans l'atteinte des objectifs découlant de l'entente nationale, notamment en ce qui concerne la mise sur pied des comités locaux de concertation.

Les statistiques montrent que les ressources intermédiaires sont encore très diversifiées (p. ex. taille, clientèle), pour bien remplir le rôle essentiel qu'elles sont appelées à jouer dans le système de services offerts aux personnes en perte d'autonomie En poursuivant son évolution et en précisant sa vocation comme association professionnelle, imputable et active dans sa collectivité, l'ARIHQ convainc de plus en plus ses partenaires de son rôle incontournable dans les avancées vers l'excellence en matière de services d'hébergement offerts à la population québécoise.

3.1 Notre mission, notre vision, nos valeurs

Conformément à sa mission, l'ARIHQ regroupe les ressources intermédiaires d'hébergement au Québec pour les représenter auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, à titre de partenaire. Elle négocie l'ensemble des conditions nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement durable. À ce titre, elle promeut les intérêts professionnels, sociaux et économiques de ses membres et les soutient concrètement dans leur mission spécifique par des services-conseils variés.

L'ARIHQ se positionne comme une association professionnelle en misant sur l'amélioration continue des services qu'elle offre à ses membres et des rapports de coopération qu'elle entretient avec ses partenaires du réseau public de santé et de services sociaux. Notre équipe offre à ses membres un accompagnement personnalisé, des occasions d'échanges, de formation et de ressourcement, des outils de travail et des bulletins d'information.

En se tenant à l'affût du développement des pratiques exemplaires tant en gestion que dans le domaine de l'intervention clinique, l'ARIHQ entend déployer une influence constructive auprès de ses membres et de ses partenaires afin de contribuer activement à l'amélioration de la qualité des services de santé et des services sociaux pour la population du Québec. Elle vise l'harmonie entre l'offre de services d'hébergement et les besoins des personnes orientées par un établissement vers une ressource intermédiaire, en conformité avec la Loi sur la santé et les services sociaux.

Nos valeurs reposent sur les principes fondamentaux suivants :

- Le partenariat comme façon d'interagir et de travailler avec les représentants autorisés du Ministère et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux;
- La qualité des services que nous offrons à nos membres, par la mise à jour continue de nos compétences et de nos connaissances;
- Le respect de la diversité des ressources dans toutes les régions du Québec.

Les membres du conseil d'administration, les gestionnaires et les employés de l'ARIHQ adhèrent à des valeurs organisationnelles d'imputabilité, de rigueur et de respect, dans l'objectif commun de bâtir ensemble un réseau d'hébergement de qualité.

3.2 L'ARIHQ au service de ses membres

Rôle de représentation

- **Auprès** du ministère de la Santé et des Services sociaux
- **Auprès** des agences de santé
- **Auprès** des établissements
- **Auprès** de la population

Rôle d'accompagnement

Les différents services développés par l'ARIHQ permettent de soutenir et d'accompagner les ressources dans la recherche de solutions et d'amélioration de la qualité des milieux de vie.

Rôle de formation et d'information

L'ARIHQ joue un rôle important pour transmettre des informations pertinentes aux membres par une multitude de moyens, incluant des formations.

3.3 Structure organisationnelle

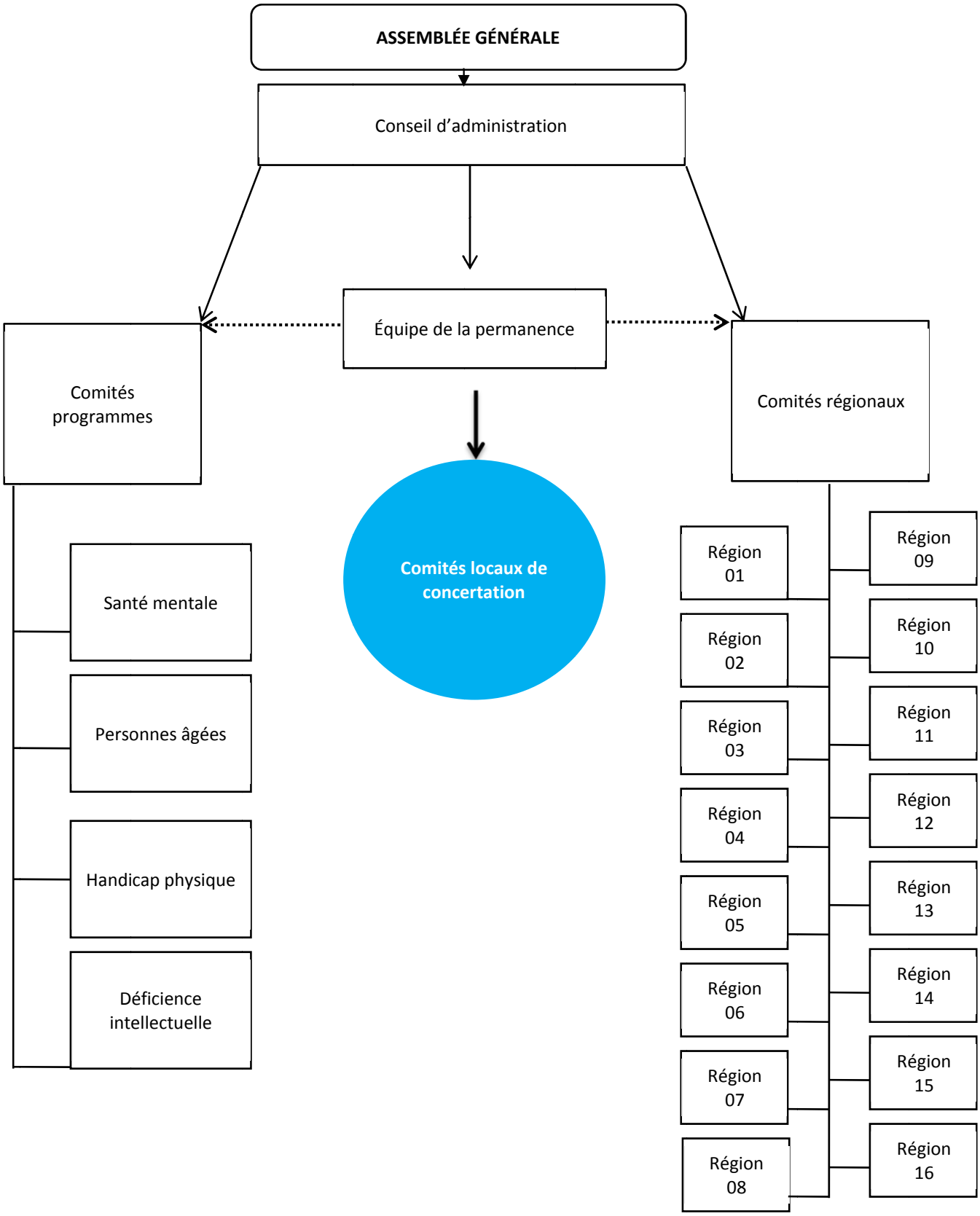

3.4 Conseil d'administration

- MICHEL CLAIR, Président
- JOSÉE CAOUETTE, Vice-présidente
- YVES BOILEAU, Secrétaire trésorier
- ARIK AZOULAY, Administrateur
- STÉPHANE BEAUCHAMP, Administrateur
- MARCELLIN CHAUMONT, Administrateur
- JONATHAN MORIN, Administrateur

3.5 Équipe de la permanence

- JOHANNE PRATTE, Directrice générale

Équipe administrative

- DENIS RIVARD, Directeur administratif et financier
- KARINE VERNIER, Assistante administrative
- ABIB NGUER, Technicien en comptabilité

Service aux membres

- MARIE CHAMPOUX, Conseillère service aux membres
- JOHANNE PION, Conseillère service aux membres
- BANO SOUMARÉ, Conseillère service aux membres

Communications

- FRANÇOISE COURCHESNE, Responsable des communications
- ANNE JUANCO, Responsable des communications

Recherche et développement

- ANNIE GAUTHIER, Agente de recherche et de développement

3.6 Représentation régionale

RÉGIONS	REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX
01 : Bas-Saint-Laurent	Kina Dionne, représentante Yvon Soucy, administrateur Jason Martin, administrateur
02 : Saguenay-Lac-St-Jean	Caroline Fradet, représentante
03 : Québec	Sarah Létourneau, représentante
04 : Mauricie-Bois-Francs et Centre-du-Québec	Denis Leblanc, représentant André Masson, administrateur
05 : Estrie	Poste vacant
06 : Montréal	Hélène Bilodeau, représentante Nicole Joseph, représentante Daniel Brisson, représentant
07 : Outaouais	Roger Trottier, représentant Marcellin Chaumont, représentant
08 : Abitibi-Témiscamingue	Jacques Leblanc, représentant
09 : Côte-Nord	Poste vacant
10 : Nord-du-Québec	Poste vacant
11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Poste vacant
12 : Chaudière-Appalaches	Poste vacant
13 : Laval	Nadia Chacour-Ghattas, représentante Melita Procaccini, représentante Marjorie Félix, représentante
14 : Lanaudière	Sylvie Baillargeon, représentante Lanaudière Nord Serge Longpré, représentant Lanaudière Sud
15 : Laurentides	Miguel Therrien, administrateur Michel Demers, administrateur Gilles Plante, administrateur
16 : Montérégie	Michel Gauthier, représentant Johanne Paquin, administratrice Bernard Ouellet, administrateur

3.7 Comités locaux de concertation

La mise en place des comités locaux de concertation prévus à l'entente nationale a fait partie de nos priorités cette année. Nous sommes sur la bonne voie, avec 60 comités formés pour 97 établissements répartis dans les différentes régions administratives. Ce qui représente un rendement de 62 %! Voici le détail de ces chiffres :

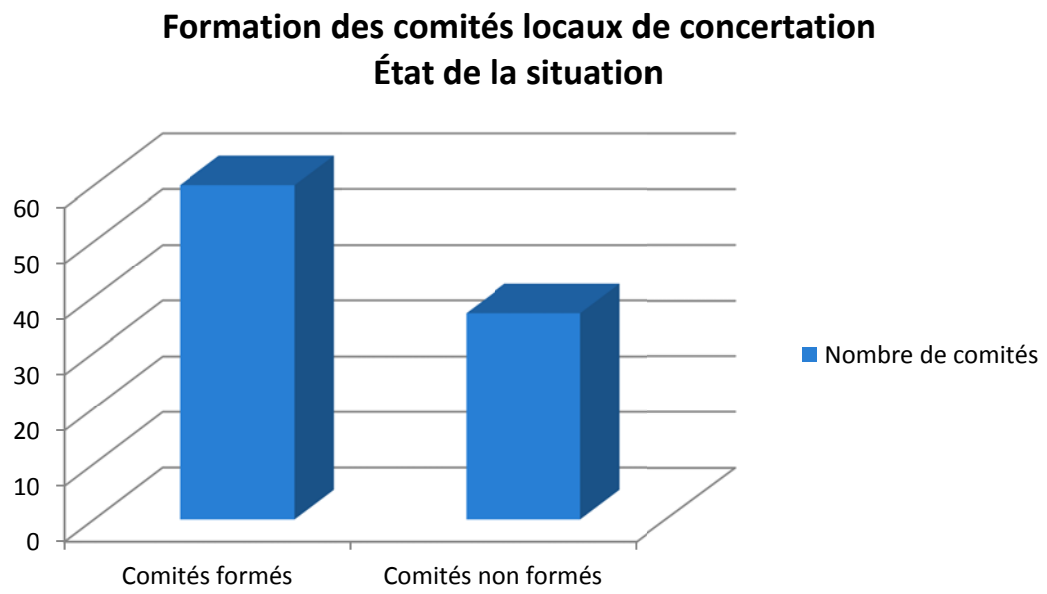

RÉGIONS	Nombre d'établissements	Comités formés
01 : Bas-Saint-Laurent	7	3
02 : Saguenay-Lac-St-Jean	7	6
03 : Québec	4	3
04 : Mauricie-Bois-Francs/Centre-du-Québec	8	7
05 : Estrie	6	2
06 : Montréal	13	10
07 : Outaouais	5	2
08 : Abitibi-Témiscamingue	3	2
09 : Côte-Nord	4	2
10 : Nord-du-Québec	1	1
11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	3
12 : Chaudière-Appalaches	5	3
13 : Laval	3	2
14 : Lanaudière	3	2
15 : Laurentides	7	3
16 : Montérégie	15	9
TOTAUX	**97**	**60**

3.8 Portrait des ressources intermédiaires membres de l'ARIHQ

L'ARIHQ compte 781 ressources intermédiaires membres offrant des services à 10837 personnes. L'hébergement en ressource intermédiaire connaît un rayonnement important à l'échelle de la province et constitue un incontournable pour les citoyens qui ont besoin, à divers degrés, de services de soutien et d'assistance. Les graphiques suivants donnent un aperçu de la répartition des ressources intermédiaires selon les programmes clientèle desservis.

Nombre de ressources intermédiaires par programme clientèle

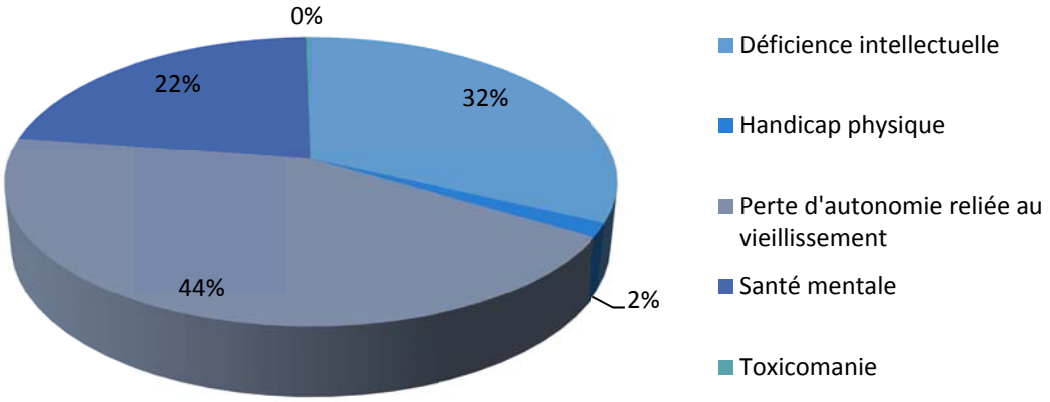

Nombre de places par programme clientèle

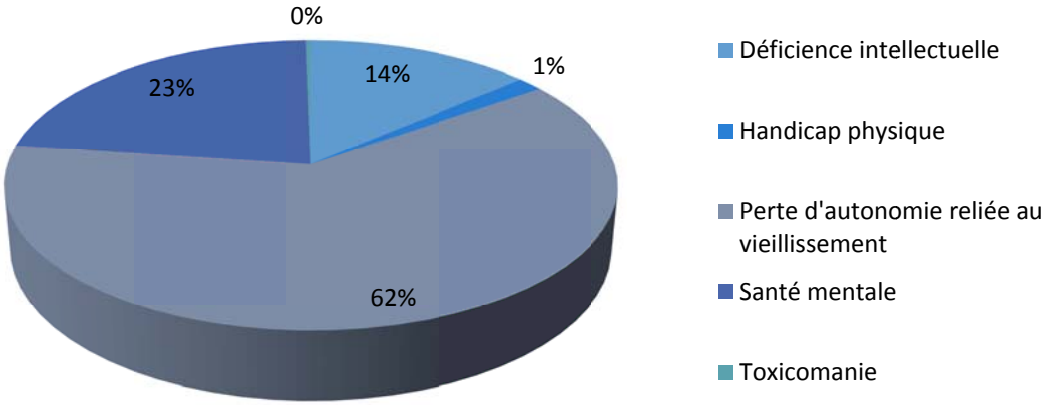

Les chiffres ci-dessous témoignent de la coexistence des petites et des grandes ressources; celles qui hébergent des personnes présentant une déficience intellectuelle sont très majoritairement de petite taille, en harmonie avec les recommandations du Ministère quant au milieu de vie souhaitable pour cette clientèle. Il en va sensiblement de même pour les ressources intermédiaires hébergeant des personnes souffrant de troubles de santé mentale qui accueillent pour la plupart un maximum de 20 résidents. Les plus grandes ressources accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie sont en développement.

Nombre de ressources intermédiaires selon leur taille et les programmes clientèle

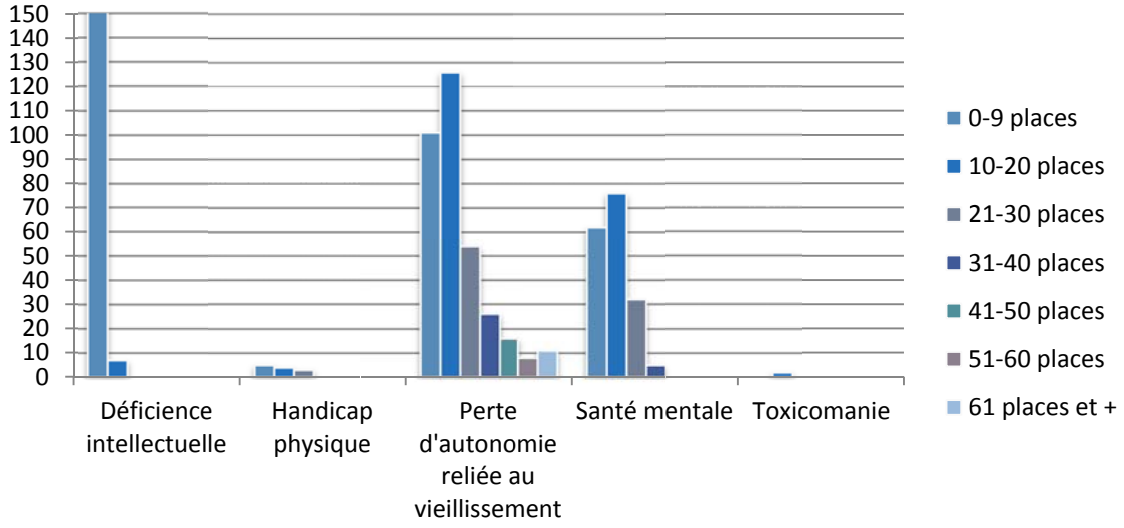

Nombre de lits selon la taille et le programme clientèle

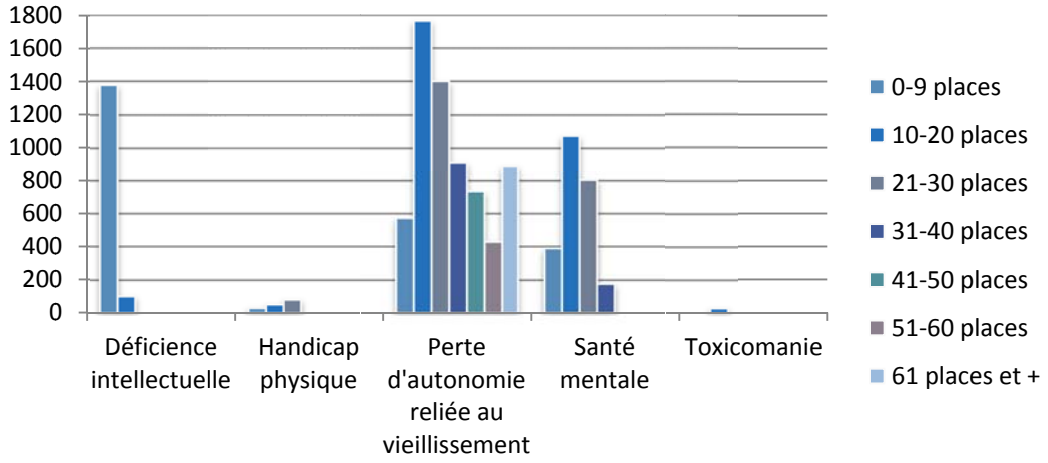

Enfin, voici un portrait chiffré du nombre de ressources intermédiaires par région administrative, selon le programme clientèle :

RÉGIONS	Déficience intellectuelle	Perte d'autonomie liée au vieillissement	Troubles de santé mentale	Handicap physique	Toxicomanie
01 Bas-Saint-Laurent	12	24	9	0	0
02 Saguenay-Lac-St-Jean	9	19	3	0	1
03 Québec	31	21	19	0	0
04 Mauricie-Bois-Francs et Centre-du-Québec	1	42	8	4	0
05 Estrie	0	8	4	1	0
06 Montréal	99	27	68	1	0
07 Outaouais	0	26	2	0	0
08 Abitibi-Témiscamingue	0	6	0	0	0
09 Côte-Nord	4	6	3	1	0
10 Nord-du-Québec	0	1	1	0	0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	13	2	0	0
12 Chaudière-Appalaches	3	30	1	1	0
13 Laval	34	13	13	0	0
14 Lanaudière	12	27	12	1	0
15 Laurentides	22	23	8	2	0
16 Montérégie	22	66	22	1	1
TOTAUX	**250**	**342**	**175**	**12**	**2**

4. Un conseil d'administration engagé

Composition du conseil :

7 postes d'administrateurs, dont :

- Un administrateur issu du programme « troubles de santé mentale »
- Un administrateur issu du programme « déficience intellectuelle »
- Un administrateur issu du programme « perte d'autonomie liée au vieillissement »

Les administrateurs proviennent de différentes régions :

- Outaouais
- Montréal
- Saguenay-Lac-St-Jean
- Mauricie

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2013-2014. Les principaux dossiers qui ont été abordés sont :

- L'évaluation immobilière
- L'application de l'entente nationale
- L'instrument de détermination et de classification des services de soutien et d'assistance
- Le rôle du comité national

Les administrateurs ont été très sollicités pour participer à des rencontres, des comités de travail et des discussions à l'extérieur des réunions du conseil d'administration :

- Comité d'experts
- Comité national
- Comité de travail sur l'instrument de classification
- Comité de travail sur le développement des CLC
- Comité de travail en préparation au congrès de l'association

Refonte des règlements généraux

Jusqu'à tout récemment, le contexte légal et social de nos règlements régionaux n'était plus d'actualité. Une refonte a donc été entreprise afin de les actualiser. Dans le cadre de cette refonte, certains chapitres ont été réécrits et de nouveaux articles ont été ajoutés. Entre autres, une définition plus précise du statut de membre a été formulée. Par ailleurs, lors de l'assemblée générale annuelle, des changements ont été apportés aux termes du droit de vote et de la mise en candidature des administrateurs au conseil d'administration. La refonte des règlements généraux nécessite une mise à jour de nos statuts. Une demande de modification aux lettres patentes de l'Association a été déposée.

Le conseil d'administration a procédé à l'adoption d'un **code d'éthique** pour les administrateurs. L'objectif de ce code est de promouvoir l'intégrité et la transparence dans l'exercice de la fonction d'administrateur. Il s'agit essentiellement d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Association et d'inspirer la confiance des membres et de la population.

Règlements généraux

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Adopté par le conseil d'administration de l'ARIHQ à sa séance régulière du 30 avril 2014
Soumis pour adoption à l'assemblée générale extraordinaire de l'ARIHQ le 9 mai 2014

5. Activités et réalisations

5.1 Rapport d'équipe

Service aux membres

Bano Soumaré

Les conseillères du service aux membres ont favorisé, tout au long de l'année, la mise en œuvre efficace et équitable de l'entente nationale par des services conseils variés, par un accompagnement soutenu offert aux membres, tout en assurant un soutien pratique sur divers plans.

En plus de prendre le pouls des enjeux priorisés par les membres au cours de l'année 2013-2014, les conseillères du service aux membres ciblent au jour le jour les questions sur lesquelles l'Association doit travailler ou intervenir afin de favoriser l'établissement de partenariats constructifs, dans un contexte de responsabilité partagée avec les établissements partenaires.

Le service aux membres représente un minimum de dix appels par jour, sans compter les courriels et les suivis de dossiers sur une multitude de sujets, tel :

- Ouverture d'une nouvelle ressource
- Relations de partenariat avec les établissements
- Relations de travail
- Évaluation et révision immobilière
- Paiement de la rétroactivité à la suite de l'ajustement des échelons immobiliers
- Modulation de la mesure transitoire
- Application de certaines lettres d'ententes
- Renouvellement des ententes particulières
- Interprétation de l'entente nationale
- Application de l'Instrument de détermination et de classification des services

Les conseillères préparent adéquatement chacun des dossiers souvent complexes qui leur sont confiés, selon une approche personnalisée et favorisant le dialogue à tous les niveaux.

Marie Champoux

Arrivée à l'ARIHQ depuis avril 2013, Marie Champoux est avocate de formation. Ayant cumulé plusieurs années d'expérience comme notaire, elle possède une connaissance étendue des différents cadres légaux et réglementaires applicables en ressources intermédiaires. Elle répond aux questions qui concernent la signature, la mise en œuvre, la résiliation ou le non-renouvellement des ententes particulières dans le cadre de l'entente nationale. Elle accompagne aussi dans des rencontres avec les établissements les membres qui en font la demande lors de situations conflictuelles telles que mésententes ou enquêtes administratives. Elle est par ailleurs chargée de soutenir le développement de nouvelles ressources intermédiaires.

Johanne Pion

Pour sa part, Johanne Pion (engagée en juillet 2013 en remplacement de Bano Soumaré pendant son congé maternité) détient une expérience passée comme gestionnaire de ressource intermédiaire. Convaincue de l'importance primordiale de la qualité des relations de partenariat qui se tissent entre les ressources et les établissements publics, elle a progressivement concentré son travail sur le développement des comités locaux de concertation qui sont prévus à l'entente nationale. Au cours de l'année, plus de 100 invitations ont été lancées pour mobiliser les membres à s'inscrire dans ces comités!

Fière de servir ses nombreux membres dont l'accroissement est constant, l'ARIHQ vise à développer des outils afin d'optimiser les différents services aux membres. L'ARIHQ poursuit donc son mandat général de représenter les intérêts de ses membres à l'échelle nationale dans un contexte de renouvellement des outils de travail, avec les efforts conjugués des conseillères qui aiguillent constamment l'équipe sur les défis que constitue la gestion quotidienne d'une ressource intermédiaire.

Communications

En 2013-2014, l'ARIHQ s'est distinguée par la qualité et la diversité de ses initiatives en communication, qui témoignent de sa volonté d'innover.

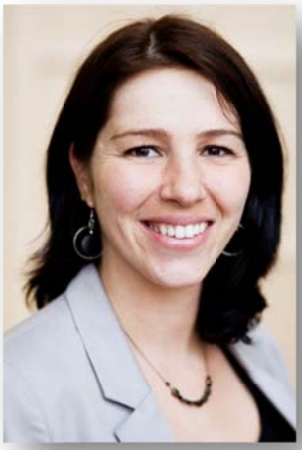

Anne Juanco

Congrès

Nos congrès sont de véritables lieux de rassemblement pour nos membres. Les responsables des communications, en concertation avec l'équipe et tous ses collaborateurs, se préparent toujours avec dynamisme et diligence.

Le congrès 2013 intitulé « Une valse à trois temps » s'est tenu à l'hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe les 15, 16 et 17 mai 2013. D'années en années, on a noté une augmentation du nombre d'inscriptions. Lors de l'édition 2013, on a recensé 242 participants. L'ARIHQ y a souligné ses 20 ans! Les groupes de participants se composaient de la manière suivante :

- 163 personnes issues de ressources intermédiaires
- 7 personnes ayant un projet de ressource intermédiaire
- 12 personnes issues des établissements publics du réseau de la santé
- 2 personnes issues d'autres associations ou organismes en lien direct avec le travail des ressources intermédiaires

Par ailleurs, 58 représentants étaient présents au salon d''exposition pour un total de 29 kiosques présentant divers services ou produits à offrir dans nos milieux.

L'organisation du congrès 2014 a occupé une bonne part de la tâche de la nouvelle responsable des communications, Françoise Courchesne, depuis son arrivée en poste pour remplacer Anne Juanco pendant son congé de maternité. Ce congrès, intitulé « Tous à bord! Cap sur l'excellence! », vise pour sa part à mieux outiller les membres pour travailler dans le cadre de la nouvelle entente nationale. Un programme « musclé » a été conçu avec l'objectif d'offrir aux membres une formation utile et adaptée au cadre de l'entente nationale en vigueur.

ARIHQ en bref et site Internet

Françoise Courchesne

Le service des communications publie le bulletin interne « ARIHQ en bref » aux deux ou trois semaines dans le but d'informer les membres des dossiers chauds de l'entente nationale et d'autres événements qui touchent de près leur pratique. Des nouvelles sont régulièrement publiées sur la page d'accueil du site Internet et des mises à jour sont constamment effectuées.

Formation média

Soulignons enfin qu'à l'automne 2013, quatre des membres de l'équipe de l'ARIHQ ont pris part à la formation média développée pour l'ARIHQ en 2012 par la firme National. Cette formation a été très appréciée des membres de l'équipe. Dans cette foulée, le service des communications est entré en contact avec le réseau de porte-parole médias développé en 2012. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur ce réseau qui est précieux! Enfin, nous surveillons l'actualité et nous ne manquons pas une occasion d'établir des contacts avec des journalistes ou autres représentants des médias afin de faire connaître nos prises de position, nos ressources et nos projets, et de participer à la vie publique et aux discussions collectives.

Partenariats d'affaires

Cette année, de nouvelles ententes de partenariat ont été développées avec :

- Commission des normes du travail
- Desjardins
- GESPRA
- Uniprix
- Univesta

Publications

Le Point sur les R.I.

En janvier 2014, selon la décision du Conseil d'administration, l'ARIHQ mettait fin à son entente avec la revue Le Point en administration de la santé et des services sociaux, laquelle engageait l'Association à préparer quatre parutions annuelles, insérées sous la forme d'un encart de 12 pages au centre de la revue. La dernière parution a été le Vol. 9, n° 4 Hiver 2014.

Depuis mars 2013, quatre numéros du cahier des RI dans la revue Le Point en administration de la santé et des services sociaux ont été produits, sur les thèmes suivants :

- Printemps 2013 : Les ressources humaines
- Été 2013 : Retour sur le congrès de l'ARIHQ (Mai 2013)
- Automne 2013 : La violence en ressources intermédiaires
- Hiver 2014 : Les ressources intermédiaires et la citoyenneté

La publication de ce cahier visait à augmenter la visibilité de l'ARIHQ auprès de différents publics du milieu de la santé et des services sociaux au Québec. Chacun de ces numéros ont entre autres été envoyés, accompagnés d'une lettre, à une liste de députés sélectionnés, et ce dans le but de contribuer à établir l'ARIHQ comme partenaire majeur dans le milieu. Des articles de fond de qualité ont été produits dans le cadre de l'entente avec *Le Point*. L'ARIHQ est fière du travail accompli, et plus particulièrement de la contribution d'Annie Gauthier à titre d'agente de recherche et de développement à l'ARIHQ.

Une nouvelle publication sera lancée à l'automne par l'ARIHQ en remplacement du Cahier des RI dans *Le Point*.

Guide relatif à la mise en place des comités locaux de concertation (CLC)

L'entente nationale prévoit la mise sur pied de comités locaux de concertation pour chaque établissement de services ayant signé un ou des contrats avec des ressources intermédiaires. Pour appuyer le développement de ces comités et encourager ses membres à en faire partie, l'ARIHQ a rédigé un guide qui met de l'avant des balises souples que chaque CLC peut s'approprier et ajuster en tenant compte de son contexte de travail particulier. À l'occasion de cette parution, l'association a voulu réaffirmer son engagement en faveur d'un dialogue constructif entre les partenaires. Ce guide (mis en ligne sur notre site le 27 mars 2014) a été conçu dans cet esprit, et nous croyons que les repères qu'il propose peuvent y contribuer.

Guide sur l'immobilier

Le guide est en production au moment de rédiger le présent rapport annuel. Il sera disponible sous peu.

Recherche et développement

Annie Gauthier

L'agente de recherche et de développement s'implique dans plusieurs comités et recherches. Son mandat est de :

- Coordonner des comités de travail portant sur des sujets centraux de l'entente nationale
- Rester à l'affût des pratiques privilégiées à l'échelle nationale et en informer l'équipe
- Soutenir l'orientation et la prise de position face à différents enjeux sociaux, professionnels, éthiques et économiques propres à l'association.
- Mettre au point des outils de travail pertinents en articulation avec le service aux membres.

Instrument de détermination et de classification des services

INSTRUMENT DE DÉTERMINATION ET DE CLASSIFICATION DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE

SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE PARTICULIERS

GRILLE DE CLASSIFICATION

IDENTIFICATION DE L'USAGER

Nom et prénom de l'usager :

Nº de l'usager :

Date de naissance : Sexe : F ☐ M ☐

Programme-services :

IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE

Nom de la ressource :

Nº de la ressource :

Nom du responsable :

Adresse :

Nº de téléphone :

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Intervenant responsable :

Établissement :

Nº de téléphone :

Signature :

IDENTIFICATION DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE COMMUNS

RTF ou RI de type « maison d'accueil », « résidence de groupe » ou autre : ☐

RI de type « appartement supervisé », « maison de chambre » ou autre : ☐

PARTICIPANTS À LA CLASSIFICATION

DATE DE LA CLASSIFICATION

Santé et Services sociaux Québec

GRILLE DE CLASSIFICATION – ANNEXE du Guide d'utilisation de l'Instrument

L'année 2013-2014 a été marquée par l'importance des travaux entourant l'*Instrument de détermination et de classification des services*. Une douzaine d'études de cas sur l'administration de l'Instrument ont été réalisées par téléphone auprès de propriétaires ou gestionnaires de ressources. Les informations et les commentaires recueillis ont été utiles pour développer des vignettes qui font désormais partie d'un atelier de formation mis au point par le comité de travail sur l'Instrument. En regard de l'Instrument, nos constats sont clairs : il y a des disparités dans son application et les membres ont besoin d'information et de formation. De façon générale, nous restons en contact avec nos partenaires du MSSS dans le but de contribuer à identifier les iniquités qui découlent de l'application de l'Instrument et de surmonter ses limites internes évidentes pour l'évaluation de certaines clientèles (p. ex. : troubles graves du comportement, déficience intellectuelle).

Une foire aux questions a été rédigée et envoyée à tous les membres par le biais d'une édition spéciale de notre revue l'ARIHQ en bref.

Instrument de mesure de la qualité des services de soutien et d'assistance

En relation étroite avec ces travaux sur l'*Instrument de détermination et de classification de services*, l'ARIHQ a participé à la mise au point d'un instrument de mesure de la qualité des services de soutien et d'assistance offerts dans le réseau des ressources intermédiaires et des ressources de type familial du Québec, qui s'inscrit dans le nouveau cadre de référence RI/RTF publié en 2014. Le projet a réuni de façon mensuelle, entre mai et septembre 2013, quelques personnes de l'équipe ministérielle responsable du projet RI/RTF, une chercheure de l'Université Laval spécialisée en science des mesures, ainsi que des représentants de collectifs (associations, regroupements et syndicats) voués à la défense des intérêts des ressources d'hébergement de type familial et intermédiaires.

L'ARIHQ a émis ses commentaires tout au long des travaux du comité consultatif. Principalement, nous avons relevé le fait que peu de place était consacrée à la phase dite « d'analyse » des écarts de qualité susceptible d'être identifiés. Nous avons souligné l'importance de définir plus explicitement cette phase d'analyse (p. ex. : comment elle doit se dérouler, à quel moment, qui doit être présent, etc.). Par ailleurs, nous avons critiqué le fait que le responsable de RI ou de RTF ne soit pas identifié comme une source incontournable dans le processus.

Projet d'agrément

Quant au *projet d'agrément* qui, rappelons-le, s'enracine dans le contexte d'une décision des membres qui a été prise lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2000, de nombreuses démarches ont eu lieu pour mettre au point un modèle d'agrément adapté aux ressources intermédiaires dans leur diversité. Cependant, le nouveau cadre de référence est venu modifier le cadre de ce travail. Le projet a été mis en suspens d'un commun accord avec nos partenaires du CQA, afin d'éviter les dédoublements de processus et procédures. Nous collaborerons de nouveau, éventuellement, autour de certains paramètres de la qualité qui ne seraient pas couverts par ce nouvel Instrument ou par d'autres processus d'évaluation de la qualité.

Rétablissement et pleine citoyenneté

D'autre part, l'ARIHQ a poursuivi son implication dans la communauté de pratique *Rétablissement et pleine citoyenneté,* laquelle s'intéresse aux changements nécessaires dans les systèmes de santé et dans les pratiques pour soutenir le processus de rétablissement. En prenant part à cette communauté, l'ARIHQ veut reconnaître l'importance de travailler ensemble et de soutenir les différents acteurs dans cette transformation. La ressource intermédiaire la *Clef d'arc* a accepté de collaborer à ce travail. Sur le même thème, le *Projet rétablissement* mené en collaboration avec une équipe de l'Université de Montréal et les Porte-Voix du rétablissement a suivi son cours tout au long de l'année 2013-2014.

L'âgisme, parlons-en!

Du côté des ressources intermédiaires pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement, l'ARIHQ a contribué aux travaux du comité mis en place par l'Association québécoise de Gérontologie dans le cadre de sa campagne de sensibilisation *L'âgisme, parlons-en!* À cette occasion, Mme Monique Brisson, parent d'un adulte vieillissant hébergé dans une ressource intermédiaire membre (Les services résidentiels Kael en déficience intellectuelle) a représenté le point de vue d'autres parents qui voient leur enfant vieillir dans une ressource où ils souhaitent demeurer, mais qui n'est pas forcément préparée à offrir des services aux personnes âgées en perte d'autonomie liée au vieillissement. L'ARIHQ a été sollicitée pour donner ses commentaires sur le contenu et le format d'un aide-mémoire intitulé « Pour une meilleure approche de la personne aînée ».

La formation du personnel en ressources intermédiaires

Enfin, parmi les dossiers principaux cette année, un sondage sur les besoins de formation du personnel en RI a été conçu avec la collaboration de Céline Germain de la mutuelle Formarez. Nous avons adapté un questionnaire utilisé par un groupe de travail chargé d'évaluer les besoins de formation du personnel travaillant dans les résidences privées pour aînés.

FORMAREZ

Administration et comptabilité

Denis Rivard

Au cours de l'année 2013-2014, l'équipe administrative a été engagée dans divers dossiers, dont les plus importants sont :

La rétribution :

- La préparation d'une formation sur la rétribution et les relevés SIRTF répondant aux nombreuses questions des membres (formation dispensée en salle, à Québec et à Montréal, et actuellement disponible sous forme de webinaires).
- L'analyse de dossiers de rétribution de différentes R.I.
- Le suivi du dossier de membres concernant leur rétroactivité.

Karine Vernier

L'évaluation immobilière

- Le soutien aux membres dans leurs démarches de révision du dossier d'évaluation immobilière par d'ALTUS, notre partenaire dans ce dossier.

- La mise en place d'une procédure de suivi et de contrôle pour l'évaluation immobilière de nouvelles ressources et dans les cas d'agrandissement ou de rénovations majeures, ceci en vertu de la lettre d'entente no. VI de l'entente nationale. Un guide à cet effet sera sous peu.

Abib Nguer

La comptabilité interne

- Le règlement du dossier de TPS et TVQ pour la récupération des taxes.
- L'analyse des résultats de l'exercice financiers 2013.
- La préparation du dossier de vérification et première vérification des livres de l'ARIHQ.

Logiciel comptable

Cette année, notre comptabilité s'est modernisée. Nous utilisons la nouvelle génération de logiciel comptable et de gestion ACOMBA. Performant, complet et convivial, ACOMBA est utilisé par plus de 40000 PME. Soutenue par une technologie de pointe, il permet un gain de temps considérable en même temps qu'il représente une bonne source de fiabilité et de traçabilité pour la vérification comptable. Et, fait non négligeable, nous avons pu acquérir une plus grande autonomie, extrêmement appréciable, pour tout ce qui a trait à notre gestion financière. Ce logiciel permet d'assurer un meilleur suivi des entrées et des sorties de fonds.

Logiciel de gestion de contacts

Un logiciel de gestion de contacts a fait son apparition à l'ARIHQ, le logiciel « ACT! ».

En plus de garder en mémoire les détails reliés aux ressources intermédiaires membres de l'ARIHQ dans une base de données unique qui peut être partagée à l'intérieur de l'équipe, « ACT! » permet de générer et de suivre les échanges courriels et téléphoniques avec nos membres. Ainsi, il est extrêmement utile pour le suivi complet des dossiers. Nous pouvons conserver des notes et des historiques détaillés pour chaque contact et exécuter une multitude d'autres tâches de gestion telles que rédiger des mémos, des lettres et des courriels.

Dans la foulée de l'acquisition du logiciel, l'ARIHQ a réalisé un laborieux mais nécessaire travail de consolidation de données avec le Ministère, pour s'assurer de l'harmonisation des listes respectives.

Karine Vernier, assistante administrative, s'est familiarisée avec ce nouveau logiciel et elle est en charge de former l'équipe pour que tous puissent se l'approprier. Des séances de formation ont eu lieu et d'autres encore sont prévues à l'agenda afin de développer notre savoir-faire et d'utiliser le logiciel à son plein potentiel.

5.2 Rapports des comités de travail

Tout au long de l'exercice 2013-2014, l'ARIHQ s'est activée pour approfondir et développer les connaissances et l'expertise utile à ses membres, par l'entremise de comités de travail. Les comités se mettent en place suivant les défis et les exigences reliés à l'application de l'entente nationale. Ils jouent notamment un rôle de soutien au travail de représentation des intérêts de nos membres auprès de nos différents partenaires.

Comité de travail sur l'Instrument de détermination et de classification des services

JOSÉE CAOUETTE / DENIS CHARLAND (JUSQU'EN SEPTEMBRE 2013) / SÉBASTIEN COUTURE (DEPUIS JANV. 2014) / ANNIE GAUTHIER (RESPONSABLE) / MICHEL ST-CYR

Les difficultés découlant de l'application de l'Instrument de détermination et de classification des services de soutien et d'assistance ont persisté en 2013-2014. Considérant le volume de questions posées par les membres concernant la rétribution des services de soutien et d'assistance, le comité a mis au point un atelier de formation basé sur des vignettes élaborées à partir de situations réelles. Un pilote de formation a eu lieu le 5 décembre 2013, dans les locaux de l'ARIHQ. Quelques collègues de la permanence et du Centre la Traversée ont accepté d'y participer et de rétroagir sur les contenus et la formule pédagogique retenue. Les commentaires recueillis et le matériel développé ont permis au comité de se mettre au travail afin de préparer une présentation au congrès de l'ARIHQ (mai 2014). Les discussions au sein du comité ont grandement profité de la participation de certains de ses membres à la formation sur l'Instrument, offerte par un représentant du Ministère à Montréal, le 7 février 2013, dans les locaux du CPNSSS.

L'application de l'Instrument pose des défis particuliers dans les ressources accueillant des personnes vivant avec une déficience intellectuelle jumelée à des troubles graves du comportement. Pour surmonter ces défis, il faut travailler sur plusieurs fronts, et non seulement sur l'Instrument lui-même. Il faut par exemple que soient établis les paramètres balisant l'application des lettres d'entente n°2 et 3 de notre entente nationale. Ce travail est en cours dans d'autres comités.

Comité pour le développement des CLC

ARIK AZOULAY / YVES BOILEAU / ANNIE GAUTHIER (RESPONSABLE) / JOHANNE PION / DENYSE ROY (CONSULTANTE)

À l'été 2013, l'ARIHQ a mis sur pied le comité de travail pour le développement des Comités locaux de concertation. Mentionnons que le comité a invité ponctuellement les personnes ressources suivantes : Johanne Pratte, Marie Champoux et Denis Bourque (Université du Québec en Outaouais). L'objectif du comité est d'épauler le développent des CLC prévus à l'entente nationale, afin qu'ils soient judicieusement utilisés par l'ensemble des membres. Le comité s'est donné pour premier mandat de rédiger un guide relatif à la mise en place des CLC, à l'intention de ses membres. Le guide a été lancé le 27 mars 2014. Nous croyons que s'ils sont bien outillés, les CLC fonctionneront effacement et plusieurs problèmes locaux pourront ainsi être résolus à la satisfaction des membres.

Une fois le guide rédigé, le comité s'est par la suite mobilisé en vue du congrès 2014. Il s'est appuyé sur le travail réalisé pour concevoir une présentation interactive destinée à outiller les membres de l'ARIHQ afin qu'ils tirent le meilleur parti de ce mécanisme de concertation prévu à l'entente nationale. Par ailleurs, le comité a rédigé et diffusé dans une édition spéciale de l'ARIHQ en bref une foire aux questions pour apporter des éléments de réponses et soutenir la mise en place des comités.

En soutenant les CLC, l'ARIHQ souhaite déployer à long terme son expertise en se centrant sur les dossiers ayant une portée pour l'avenir de l'ensemble des RI. Pour avancer dans cette direction, les problématiques individuelles doivent être bien documentées, et ce tant sur le plan des services aux membres que sur celui des CLC, afin qu'on puisse en tirer une analyse. L'ARIHQ souhaite que l'expertise qui se développera dans les CLC, sur les plans local et national, soit transmise aux membres par des moyens de communications variés.

Comité d'experts

ARIK AZOULAY / PAUL LEFEBVRE / JOHANNE PRATTE (RESPONSABLE) / MICHEL ST-CYR

Le comité se penche avec assiduité sur les différents points de l'entente afin d'identifier ses points positifs et ceux qu'il faudrait améliorer ou modifier. Son mandat est de préparer les prochaines négociations.

Comité de travail pour la préparation du congrès 2014

ARIK AZOULAY / YVES BOILEAU / MARCELLIN CHAUMONT / FRANÇOISE COURCHESNE (RESPONSABLE) / JOSÉE CAOUETTE / DENYSE ROY (CONSULTANTE)

Un comité a été formé en novembre 2013 pour définir le programme et les grandes orientations du congrès 2014. Les membres du comité ont pris part à certaines des six rencontres qui ont eu lieu entre le 29 octobre et le 3 décembre 2013. Par la suite, ces membres (et d'autres collaborateurs) ont fourni des commentaires par courriel ou par téléphone sur certaines décisions à prendre. Un contrat a également été accordé à un consultant en communication, Raymond Sabaty, pour collaborer à l'organisation du congrès. M. Sabaty a contribué entre autres de l'organisation du salon des exposants. Par ailleurs, Karine Vernier, assistante administrative à l'ARIHQ, s'est impliquée dans l'organisation du congrès, notamment en gérant les inscriptions sur la plate-forme web.

6. Priorités d'action 2014-2015 : se mobiliser en vue des prochaines négociations!

Ce qui se dégage de nos rencontres, tant avec nos partenaires du gouvernement qu'avec les gestionnaires et propriétaires des ressources, c'est que tout le monde veut faire mieux. Tout le monde veut se mobiliser!

6.1 Une représentation régionale soutenue

L'année 2014 sera marquée par l'intensification de nos efforts de dialogue avec nos membres, entre autres par une tournée régionale prévue à l'automne.

Pour préparer les prochaines négociations, c'est tout le réseau des ressources intermédiaires membres de l'ARIHQ qui est appelé à se tenir debout en formulant ses observations et en établissant les conditions nécessaires à son travail, tant sur le plan administratif que clinique. Il y a une interdépendance entre chacun de ces plans : quand les ressources financières sont insuffisantes, l'offre d'hébergement, de soutien et d'assistance risque d'en subir les contrecoups. Cela, nous le contestons. Nous comprenons qu'il y ait des compressions budgétaires, mais nous priorisons la qualité des services et des milieux de vie.

Il y a aussi une interdépendance entre chacune des ressources, l'association et ses partenaires des établissements et du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'ARIHQ est favorable à l'appropriation locale de l'entente nationale et entend faire de sa tournée des régions une occasion d'échanger sur ce sujet avec ses membres.

Nous comptons beaucoup sur la collaboration de nos membres lors de ces rencontres à venir. Le fait que nous entrerons en négociations en 2015 suppose que les propriétaires et gestionnaires de ressources, premiers concernés par l'entente, se fassent entendre. Nous n'espérons donc rien de moins qu'une vigoureuse solidarité associative au cours de l'année 2014-2015! Il faut se parler et rechercher ensemble des solutions de façon lucide et réaliste.

6.2 Un projet d'entente éclairé

La tournée des régions permettra de sonder les besoins des membres et de préparer, dans la foulée de ce travail qui évolue sur plusieurs fronts, un projet d'entente éclairé et argumenté.

6.3 Un plan de communication pour rayonner et s'inscrire activement dans la collectivité!

En 2014, le service des communications pourra compter sur deux employées pour rehausser les communications et mettre à profit les technologies de l'information. Ce renfort permettra de mettre en place des projets innovateurs, entre autres afin de participer plus activement dans les réseaux sociaux et autres médias, et d'organiser un calendrier d'activités où les ressources intermédiaires auront la chance de prendre part à la vie collective et aux débats de société.

Mise sur pied d'un programme de valorisation des régions

Une activité « Portes ouvertes » dans des RI (entre autres pour les médias) est dans les plans!

Établissement d'un cadre pour une vie associative forte

Que ce soit au moyen de publications, de forums, d'ateliers, de causeries ou de congrès, il s'agira de créer pour les ressources intermédiaires des façons d'interagir sur des sujets d'intérêt.

Lancement d'un nouveau journal trimestriel Le Relief!

En outre, un nouveau journal trimestriel sera lancé au mois de décembre 2014. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement des façons de faire à l'ARIHQ, qui vise notamment à développer et à s'approprier ses propres outils, en misant sur ses compétences et le savoir-faire de ses membres.

L'objectif de ce nouveau journal est de développer et de soutenir la réflexion et la discussion sur des questions complexes et fondamentales qui interpellent l'ARIHQ et ses membres, et qui sont d'ordre éthique, social, clinique ou politique.

Le fil conducteur des numéros sera la recherche d'une prise de position éclairée en regard de chacun des sujets traités, lesquels toucheront différentes facettes de la vie et du travail en ressources intermédiaires. Le journal cultivera l'échange de savoirs « terrains », de même que le partage de points de vue diversifiés pouvant provenir des milieux privés, communautaires, universitaires et gouvernementaux. Chaque numéro comportera quatre rubriques :

- La rubrique « Sur le terrain » sera basée sur des entrevues avec des membres, du personnel ou des usagers en RI, portant sur le thème retenu
- La rubrique « Transfert d'expertise » fera le point sur les pratiques exemplaires dans le champ exploré par le thème.
- La rubrique « Prise de position » aura pour visée de clarifier la position de l'Association sur les enjeux entourant la pratique dans le champ exploré par le thème. Les textes seront rédigés dans la continuité des « Midi-causeries de l'ARIHQ », conçus expressément pour soutenir ce travail.

- La rubrique « Contribution libre » sera développée selon les réponses reçues aux appels de « contributions libres », lancés dans le numéro précédent et annonçant le thème du prochain numéro.

Le travail de recherche et de production sera coordonné par Annie Gauthier, agente de recherche et de développement.

L'appellation du journal *Le Relief* a été suggérée et adoptée lors d'une réunion d'équipe. Des midi-causeries viendront nourrir les contenus de cette nouvelle publication. À suivre!

6.4 Un déménagement et une refonte de notre image corporative

L'ARIHQ déménage!

Le 1er octobre prochain, l'ARIHQ sera locataire de nouveaux espaces de bureaux situés dans l'ancien couvent des sœurs de la Providence, situé au 1431, rue Fullum entre la rue Ste-Catherine et le boulevard de Maisonneuve.

Au terme des travaux de rénovation, ce bâtiment sera devenu un centre multifonctionnel d'économie sociale occupé par divers groupes, pour des espaces de bureaux, du logement et une ressource intermédiaire. Une grande chapelle sera convertie en salle multi fonctionnelle. L'ARIHQ est heureuse de s'associer à ce projet qui met en valeur la solidarité sociale. Ce nouvel emplacement nous permettra de jouir d'un endroit fonctionnel, bien ancré dans sa communauté et proche de notre réalité.

Refonte du site Internet

À l'occasion du déménagement, notre image corporative sera revue dans son ensemble. Ceci aura une retombée intéressante, puisque notre site internet sera entièrement renouvelé, tant sur le plan de l'image que sur le plan d'une mise à jour des informations, documents et outils qu'on peut y trouver.

6.5 Une place à l'échange des savoirs et des savoir-faire entre les membres

Une plus grande spécialisation

En 2014-2015, et suivant l'impulsion nouvelle qui traverse l'équipe, le service aux membres se spécialisera, chaque conseillère développant et consolidant son propre champ d'action. En outre, des articulations fécondes entre les divers membres de l'équipe se tissent et permettent d'envisager l'année qui vient avec confiance.

De nouveaux services

- un programme d'assurances de plus en plus adapté
- un programme de financement ajusté au contexte des ressources intermédiaires
- la gestion des mésententes

Une animation continue des comités locaux de concertation et des comités régionaux

L'ARIHQ vise à former et consolider tous les comités locaux de concertation dans l'ensemble des régions administratives concernées. Nous voulons que des contacts s'établissent sur une base mensuelle tant avec les représentants des régions qu'avec les membres désignés aux comités locaux de concertation. Les *forums de l'ARIHQ* font partie de notre stratégie d'action pour établir cette communication.

Une conseillère du service aux membres agira comme personne ressource pour soutenir les comités locaux de concertation et les comités régionaux, afin d'assurer une représentation locale et régionale forte.

Place aux forums de l'ARIHQ

Ils arriveront en force pour l'année 2014-2015!

Deux projets se déploieront sous une forme similaire, un forum étant centré sur l'Instrument de détermination et de classification des services, l'autre sur des questions émanant des comités locaux de concertation.

- Le *forum sur l'Instrument* apportera des éléments de réponse aux questions que les membres se posent régulièrement lors du processus de classification des services et facilitera le partage d'informations et de savoir-faire entre les membres.
- Le *forum sur les CLC* permettra de partager les expériences vécues à l'échelle locale ou nationale, de manière à les rendre utiles à d'autres. Les CLC sont en développement et l'ARIHQ entend soutenir ce développement pour qu'ils aient un impact réel sur les conditions d'exercice de nos membres. Le forum nous permettra de documenter les

sujets les plus discutés en CLC, et soutiendra le développement de documents d'information utiles.

Fruit d'une collaboration entre la recherche et le service aux membres, ces deux projets sont coordonnés par Annie Gauthier et Johanne Pion. Les questions des participants seront le point de départ pour transmettre et échanger des informations ciblées. =

6.6 Une offre de formations ciblées

Le souci de la formation continue à l'ARIHQ perpétue une longue tradition. L'ARIHQ a été très tôt préoccupée par la mise en place d'une offre de formation adaptée au contexte de pratique des ressources intermédiaires. En 2014-2015, l'ARIHQ entend honorer cette tradition en offrant des activités formatrices de divers types, conçues spécialement pour ses membres. Ces initiatives, destinées tant aux gestionnaires et propriétaires qu'aux préposés ou éducateurs œuvrant auprès des résidents, se développent en accord avec notre mandat de favoriser l'amélioration continue de la qualité des services dans les ressources. Il s'agit de permettre une meilleure compréhension et une bonne appropriation de l'entente nationale.

À ce titre, les besoins de formation vont dans plusieurs directions :

- relevés SIRTF
- Instrument de classification
- budget par composantes
- évaluation immobilière
- fiscalité
- code du bâtiment
- fonctionnement des comités locaux de concertation
- développement de connaissances sur les meilleures pratiques de gestion ou d'intervention auprès de différentes clientèle.

Nous avons commencé à développer une offre de formation dans ces différentes directions et entendons poursuivre sur cette lancée en 2014-2015 et au-delà.

Étude sur les besoins de formation en RI

L'ARIHQ mène présentement une étude sur les besoins de formation en RI pour mieux connaître les lacunes sur le plan de la formation du personnel qui travaille directement auprès des résidents et les modalités de formations qui seraient les mieux adaptées. Les résultats de cette étude seront disponibles au cours de 2014.

Nous avons à cœur le projet d'une formation rigoureuse offerte aux employés des ressources intermédiaires. Les préposés aux bénéficiaires représentent une main d'œuvre importante dans le réseau des ressources intermédiaires du Québec. Paradoxalement, malgré la complexité de leur travail et les responsabilités reliées, et malgré leur rapport direct à la qualité et à la sécurité des services, leur formation de base est souvent insuffisante et ils ont rarement accès à de la formation continue.

Offrir aux ressources intermédiaires un programme de formation ajusté à leur réalité viserait aussi à surmonter différents obstacles qui sont couramment identifiés, comme le manque de budget pour libérer le personnel et défrayer les coûts de formation; le défi de s'organiser sur le plan des horaires ou du transport; le roulement de personnel et l'isolement.

6.7 Un soutien au travail des comités

Les comités de travail se penchent sur différentes facettes de l'application de l'entente nationale. Ils viennent ainsi épauler et soutenir la réussite de nos différents projets.

Les comités les plus importants en 2014-2015 sont :

- le comité d'expert (en préparation aux prochaines négociations)
- Le comité du congrès (2015)
- Le comité sur l'instrument de détermination et de classification des services de soutien et d'assistance
- Le comité santé mentale
- Le comité pour le développement des CLC

En consacrant leurs efforts à explorer différentes questions complexes qui interpellent nos membres et qui nécessitent un travail d'analyse et un certain recul pour élaborer des perspectives d'avenir, les comités de travail constituent une bonne base pour aborder les défis de l'association de façon rigoureuse.

7. Propulsion vers 2014-2015

L'année fiscale 2013-2014 a donc été marquée par des changements qui ont transformé l'ARIHQ en profondeur. Nouvelle directrice, nouvelle vision, nouvelle équipe, nouveaux rôles, nouveaux comités, nouvelles façons de faire, mais surtout, une détermination nouvelle à voir s'améliorer les conditions des ressources intermédiaires. Les changements implantés en 2013-2014 avaient tous pour but de propulser l'ARIHQ vers une gestion plus optimale et une meilleure accessibilité pour les membres.

Certes, l'entente nationale de 2013 a fourni aux membres de l'ARIHQ un cadre contractuel plus clair concernant la responsabilité des établissements et des ressources, et des règles de financement plus uniformes. Malgré le travail considérable abattu en 2013-2014 pour implanter et maintenir de meilleures conditions de pratique et d'hébergement dans les ressources, l'ARIHQ est consciente de l'ampleur du travail qu'il lui reste à accomplir pour soutenir ses membres. Non seulement il faut continuer à consolider les acquis, mais il faut déjà œuvrer à bonifier certains aspects de l'entente et à créer des possibilités nouvelles. Grâce à l'impulsion qui émane des récents changements, c'est avec ardeur et motivation que l'ARIHQ aborde ce travail!

ARIHQ

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec